

Commune Séné

Nom de la liste **Séné Avenir Solidarité**

Nom de la tête de liste **Régis Facchinetti**

Nom de la personne chargée de répondre Rémi Mourgues

Adresse mail seneavenirsolidarite56@gmail.com

Avez-vous pris connaissance des résultats du baromètre des villes cyclables 2025 de la FUB pour votre commune et en particulier les contributions détaillées de vos concitoyens ? Oui

Comment comptez-vous les utiliser dans votre prochain mandat ? - Identification des points noirs du réseau, des manques de continuité cyclable (levier principal d'abandon de la pratique), ou des entretiens fréquents à réaliser - Mise en œuvre du logiciel Lizmap notamment s'agissant de la V45 - Autres actions à mener, notamment ce qui n'a pas trait à l'aménagement : services vélo, stationnement, communication, écosystème vélo au sens large, report modal - Suivi des résultats sur le mandat (nouveau baromètre 2029)

Quelles sont vos priorités pour résorber les discontinuités des itinéraires cyclables de votre commune ? - En lien avec GMVA : axe Theix ↔ Vannes - Résorber les discontinuités systématiquement dans les programmes de voirie - Prioriser les aménagement sur les discontinuités accidentogènes.

Quelles discontinuités cyclables avez-vous identifiées entre votre commune et les communes voisines ? - Liaison Vannes ↔ Theix (route de Nantes) - Liaison Séné Sud Est ↔ Saint-Armel (via le petit passeur) - Liaison Presqu'île ↔ Vannes (via le petit passeur) - Séné Ouest ↔ Carrefour (Kernipitur) - Séné Nord ↔ Vannes Zone du Prat.

Prévoyez-vous un plan (de circulation) des déplacements actifs (marche, vélo...) sur votre commune dans votre prochain mandat ? Oui

Quelles sont les voies communales et chemins d'exploitation que vous pourriez affecter en routes à desserte locale pour favoriser les mobilités actives ? Difficile à évaluer sans étude d'impact. Séné est peu étendue, a une bonne densité de chemins praticables pour les cycles et inversement le réseau routier motorisé est peu redondant et chaque axe a son importance. Les projets seront à étudier en partenariat avec les associations Vélo motive et AF3V.

Vous engagez- vous à installer de nouveaux stationnements vélo ? Oui

Vous engagez- vous à généraliser la priorité vélo sur les ronds-points ou giratoires en agglomération ? Non

Vous engagez-vous à passer la partie agglomération de votre commune à 30 km/h (excepté quelques axes de transition à 50 km/h) ? Oui

Vous engagez-vous à mettre une signalétique pour identifier les traversées vélo... Non

Vous engagez-vous à aménager les bandes cyclables de largeur 1 m 50 minimum et si besoin diminuer la largeur de la chaussée pour les véhicules motorisés ? Non

Vous engagez-vous à développer les «_Chaucidou_» (Chaussées à voie centrale banalisée)... Oui

Vous engagez-vous à supprimer les chicanes aux entrées et sorties des voies vertes ou pistes cyclables ou à les revoir en respectant les recommandations du CEREMA pour permettre le passage de tous types de vélos ? Oui

Vous engagez-vous à généraliser les sas-vélos et les tourne-à-droite aux feux (panneau M12) ainsi que les double-sens cyclables dans votre commune ? Oui

Sur votre liste, quelle serait la personne en charge des mobilités actives ou de la mobilité en général ? Rémi Mourgues, Conseiller délégué au déplacement et aux mobilités

Vous engagez-vous à mettre en place un comité vélo régulier (1 fois par an au minimum) avec vos concitoyens et l'association Véломotive ? Oui